

Nombre de conseillers

En exercice : 26
Présents : 19
Absents : 7
- dont suppléés : 0
- dont représentés : 4
Votants : 23
- dont « pour » : 23
- dont « contre » : 0
- dont « abstention » : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018
Publication : 14/02/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le treize février à 16 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 9 février 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée sise 4, av des 3 frères Arnaud 04400 Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, PIGNATEL Agnès STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre et BOUVET Patrick

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence, MM. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. BERCHER Francis et FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2018/47

OBJET : REMISE A NIVEAU DES DECHETTERIES DE LA CCVUSP – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION DSIL.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération 2017/311 du 19 décembre 2017 ;

CONSIDERANT la demande de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence de modifier le plan de financement du projet pour respecter le taux maximum d'intervention de DETR autorisé par le règlement intérieur ;

CONSIDERANT la possibilité de bénéficier de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL),

Sur proposition de M. Jean-Michel PAYOT Vice-Président aux Travaux,
Après délibéré,

- **DIT** que le plan de financement du projet de remise à niveau des déchetteries de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon est le suivant :

Financiers	Pourcentage de participation	Montant sollicité
DETR	40 %	136 000 €
DSIL	40%	136 000 €
Autofinancement CCVUSP	20%	68 000 €
Coût d'objectif HT	100%	340 000 €

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires susceptibles de soutenir le projet ;
- **SOLLICITE** de la part des financiers l'autorisation de commencer l'aménagement du système de pesée sur la déchetterie de Plan-la-Croix avant la réception des arrêtés d'attribution des subventions ;
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY